



## CHARTRE DU COUREUR (Recommandations de la Fédération Française d'Athlétisme)

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement, je m'engage à :

- 1) Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouverts ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciations physique).  
les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 2) Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisateur afin de minimiser les risques sanitaires :
  - Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie.
  - Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée disponible aux coureurs.
  - Ne pas cracher au sol.
  - Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle.
  - Ne pas jeter de déchets sur la voie publique.
  - Respecter et laisser les lieux publics propres.
  - Etre équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelets...).
- 3) Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4) Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si
- 5) Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65 ans porteur de maladie chroniques...).
- 6) Si j'ai présenté la covid 19 dans les semaines et mois précédents la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et fortiori en altitude.
- 7) Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid19 depuis moins de 14 jours.
- 8) Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent covid de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9) Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application stop covid préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10) Choisir des épreuves proches de mon lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacement et de transports.